



Compte rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du 25 septembre 2019 à 19h30

Présents : GIRARDIN Philippe - SCHMITT Elisabeth - DONADEL Dominique - Patrick MACHWIRTH – BITSCH Didier - Christelle KOENIG - AUBRY Valéry.

Excusé : CAULET Laurent.

Habitant présent à la séance : Alexandre MANCANET.

1. **Election d'un(e) secrétaire de séance**

Elisabeth SCHMITT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2. **Possibilité d'expression des habitants**

Alexandre MANCANET fait remarquer que lors du remplacement du poteau EDF par ENEDIS en haut de la rue de l'Ecole, l'enrobée n'a pas été remise. **Réponse de la municipalité** : *Nous avons déjà rappelé à trois reprises le correspondant des communes chez ENEDIS à ce sujet. Une lettre de rappel sera faite.*

3. **Approbation du compte rendu du conseil du 26 juin 2019**

Le compte rendu du conseil du 26 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

4. **Présentation des demandes d'urbanisme**

- **DP 090 100 19 A0002** : pour la construction d'une chèvrerie et d'un abri à bois au 5C rue du Lavoir
Avis favorable du conseil.
- **CU 090 100 19 10004** : concernant la propriété sise 3 rue des Tilleuls
- **CU 090 100 19 10005** et **CU 090 100 19 20006** : concernant la propriété sise 8 rue des Tilleuls
- **CU 090 100 19 20007** : pour un projet de construction de maison individuelle lieudit « Breuille ».
- **CU 090 100 19 10008** : concernant un terrain situé au 11B rue Principale
- **CU 090 100 19 20009** : pour un projet de construction de maison individuelle rue Principale.
- Proposition de cession administrative dans le cadre de la construction d'une maison d'habitation rue du Lavoir à proximité du transformateur. *La municipalité propose une rencontre en mairie aux propriétaires.*

5. **Travaux en cours**

Divers travaux seront finalisés d'ici la fin de l'année :

- Aménagement sécuritaire au carrefour de la rue Principale et de la rue du Calvaire (décembre).
- Salle communale « La Charberette » : climatisation de la pièce « Chambre froide », divers aménagements et rangements afin de stocker la vaisselle.

Une étude est également en cours pour la création de trottoirs et chicanes aux extrémités des rues principale / des tilleuls avec réalisation d'une étude de circulation. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet JP_Etudes et conception.

Arrivée de Christelle KOENIG

6. **Décision modificative n° 02-2019 – délibération**

Des priorités ont été fixées en matière de dépenses d'investissement. Ainsi, les dépenses et recettes y afférents ont été ajustés en conséquences.

Designation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2128 : Autres agenc. et aménagt.		1 770.00 €
D 21318 : Autres bâtiments publics		12 800.00 €
D 2135 : Instal. gén. agenc. aména. Cons	40 502.37 €	
D 2151 : Réseaux de voirie		5 000.00 €
D 2152 : Installations de voirie	1 689.63 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	42 192.00 €	19 570.00 €
R 10222 : FCTVA		4 000.00 €
R 10226 : Taxe d'aménagement		5 000.00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		9 000.00 €
R 13251 : Subv du GFP de rattachement	7 361.00 €	

R 1327 : Budget communautaire, fonds stru		6 250.00 €
R 1341 : Dotat° équipt territoires ruraux	5 247.00 €	
R 1342 : Amendes de police	3 664.00 €	
R 1347 : Dot soutien à l'invest local	21 600.00 €	
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	37 872.00 €	6 250.00 €

Pour 7 Contre 0 Abstention 0

7. Demandes de subventions au titre du fonds de concours du Grand Belfort - Délibération

Le Conseil sollicite l'attribution de subventions à hauteur de 50 % du coût HT :

- **au titre du Fonds de concours 2019**, pour la réalisation de plusieurs projets à la salle communale « La Charberette », et la création d'un columbarium,
- **ainsi qu'au titre du fonds de valorisation du patrimoine** pour la pose de grilles de protection pour les vitraux de l'Eglise.

Pour 7 Contre 0 Abstention 0

8. Fonds d'aide aux communes menée par le Département

La commune est en attente de chiffrage, ce point est reporté à un prochain ordre du jour.

9. Entretien des cours d'eau

Il est rappelé que les propriétaires et exploitants riverains de cours d'eau ont pour obligation leur entretien régulier. Les opérations courantes telles que l'enlèvement d'embâcles ou la gestion de la végétation des berges restent à la charge des propriétaires des berges.

La DDT a réalisé un guide d'entretien des cours d'eau, vous pouvez le consulter en mairie ou via le lien suivant :

<https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Cartographie-des-cours-d-eau-et-entretien/Le-guide-d-entretien-des-cours-d-eau>

10. Compte rendu d'activités des gardes-nature :

Haie privée empiétant sur le domaine public

11. Compte-rendu d'activités des délégués représentant la commune et du Maire

- ✓ Le garde ONF alerte les élus sur la crise des hêtres et des sapins.
- ✓ Un avis sera fait pour les inscriptions des candidats pour les lots d'affouage 2019-2020.

12. Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal ordinaire sera le 14 octobre 2019.

13. Questions diverses

- ✓ L'Association des Maires du Territoire de Belfort propose la tenue d'un « Petit Déjeuner » des élus chaque premier vendredi du mois.
- ✓ L'Association des Maires du Territoire de Belfort suggère une charte de bon voisinage portant sur les applications de produits phytosanitaires. Dans un souci de « bien vivre ensemble », elle vise à favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs, particulièrement à proximité des lieux habités.
- ✓ Compteurs communicants : Le Maire propose une motion afin d'offrir la possibilité aux habitants, quant au respect de la vie privée, d'accepter ou non la pose des compteurs Linky. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la mairie.
- ✓ Proposition d'élaboration d'une convention entre la commune et l'association Heures d'Amitié garantissant la mise à disposition du garage et de l'extension de la salle communale « La Charberette ».
- ✓ Pour les habitants ayant dernièrement participé à la formation « Aux gestes qui sauvent », le CCAS propose un approfondissement avec le module PSC1.
Par ailleurs, la formation initiale pourra être reconduite.
- ✓ Tri plastique et ordures ménagère avec contrôles effectués par le grand Belfort.
- ✓ L'achat de sapins pour les décorations de fin d'année sera reconduit cette année. Un avis sera fait pour les inscriptions.

En l'absence de question supplémentaire, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

